

DOSSIER

*Paysages moraux
des drogues*

COORDONNÉ PAR CORENTIN COHEN ET GERNOT KLANTSCHNIG

INTRODUCTION AU THÈME

LA PROHIBITION PAR LE BAS :
NÉGOCIATIONS MORALES
ET CONTESTATIONS LOCALES

Les recherches menées sur les drogues en Afrique ont eu du mal à se départir d'un certain nombre de discours et de représentations hérités des périodes coloniales, puis de la guerre contre les drogues lancée sous le mandat de Ronald Reagan dans les années 1980. Ces recherches approchent les substances psychoactives (cannabis, cocaïne et opiacés) de manière surplombante, elles sont souvent commandées par des États et s'inscrivent dans une perspective avant tout politique. À l'heure où les débats sur la légalisation de la production de cannabis dans plusieurs pays du continent restent marqués par la prédominance de ces discours prohibitionnistes, il nous a semblé nécessaire de décentrer les grilles d'analyse des drogues et de rompre avec une approche qui reste majoritairement sécuritaire.

Pour interroger la réalité contemporaine des drogues en Afrique, ce dossier propose d'articuler une réflexion théorique sur leurs appréhensions morales avec de nouvelles données empiriques. Les articles présentés ici permettent de prendre en compte les discours et les pratiques de différents acteurs : consommateurs, commerçants, autorités morales et régulateurs. En effet, tous se positionnent face aux discours qui présentent les drogues comme des menaces pour la santé des usagers, la moralité de la société ou la sécurité des États. Cette démarche a impliqué d'interroger les sens que ces acteurs attribuent individuellement et collectivement aux pratiques de consommation et de commerce des drogues, aux bénéfices qu'ils en tirent et aux cadres moraux que chacun peut poser. Le dossier propose ainsi de porter le regard vers les perceptions des jeunes, des pauvres, des urbains assignés à des ghettos. Il met ces perceptions en regards avec celles d'élites et d'autorités morales se présentant comme gardiennes de l'ordre et de la société.

Ces approches sont d'autant plus essentielles que, jusqu'à récemment, l'Afrique a occupé un rôle relativement mineur dans les recherches en science sociales

sur les drogues. Les substances illégales, telles que le cannabis, l'opium et la cocaïne, mais également celles légales, telles que le tabac ou les médicaments, sont encore sous-étudiées. Malgré les difficultés méthodologiques et éthiques de telles recherches, sur lesquelles nous reviendrons, les travaux présentés ici ont donc en commun une approche ethnographique et la réalisation de nombreux entretiens, permettant de prendre en compte les points de vue des participants aux activités de commerce ou de consommation de drogues. Ils sont le fait de jeunes chercheurs qui participent à renouveler notre compréhension des drogues en Afrique de l'Ouest.

L'article de Maxime Ricard et Kouamé Félix Grodji qui ouvre le numéro s'appuie sur une observation fine des interactions autour des fumoirs du quartier d'Abobo à Abidjan pour analyser les relations d'interdépendance qu'elles construisent entre forces de polices, trafiquants, consommateurs, mais aussi avec les potentats locaux et religieux. Une diversité d'acteurs négocie ainsi la légitimité de la vente et de la consommation de drogues en mobilisant des répertoires moraux. L'article d'Annigje van Dijk et Roger Zerbo interroge les dilemmes moraux des usagers d'héroïne et de crack à Ouagadougou. Les nombreux entretiens menés ont mis en lumière les conflits qui naissent de la volonté des usagers de combiner une « bonne vie » aux côtés de leurs proches ou dans leurs environnements professionnels avec leurs addictions. L'article d'Adib Benchérif s'appuie sur des recherches empiriques menées auprès d'élites touarègues du Mali et du Niger pour mettre en lumière les évolutions des catégorisations morales à travers lesquelles sont appréhendés les différents trafics, et la manière dont ceux-ci avaient fait évoluer les systèmes de valeurs. Enfin, l'article de Gernot Klantschnig et Ini Dele-Adedeji s'appuie sur l'observation des marchés de Lagos et propose une analyse approfondie des récits moraux que les acteurs étatiques et ceux du marché pharmaceutique déploient pour légitimer et encadrer leurs activités de vente de tramadol, ce qui contribue à expliquer que son usage soit devenu si courant.

Ces travaux mettent en lumière plusieurs spécificités des « paysages moraux des drogues », entendus comme le champ des discussions, des représentations et des négociations des valeurs attachées aux drogues. La notion de paysages moraux a permis aux auteurs de saisir ces enjeux à partir d'une diversité de positions, d'observations et de perspectives d'acteurs. Les contributions de ce dossier portent ainsi autant sur les expériences individuelles d'usagers et de commerçants que sur la production de discours de groupes et d'encadrement des activités liées aux drogues, en allant jusqu'à la formation de communautés morales et à des dynamiques de production d'ordre dans des contextes urbains.

Ces paysages se caractérisent par leur pluralité et une forme de fragmentation, ainsi que par leur caractère fortement localisé ou se rattachant à des communautés de pratiques plutôt restreintes. Nous avons proposé le terme de paysages moraux plutôt que d'économie morale car ce dernier est souvent entendu comme s'articulant à des pratiques de contestation. Or ces contributions nous

amènent à formuler l'hypothèse que les drogues sont liées à d'autres dynamiques et que leurs paysages moraux mettent peu en cause les représentations des institutions dominantes, en tout cas en Afrique de l'Ouest. Et cela dans la mesure où ces paysages restent nourris par des logiques prohibitionnistes dont on verra qu'elles sont différemment appropriées par les acteurs, et ainsi marquées par des questions de contrôle politique, de respect des traditions et des autorités qui en sont garantes. À l'inverse des dynamiques observées en Amérique latine ou aux États-Unis, les paysages présentés ici ne semblent pas structurer de pratiques de contestation de l'ordre, pas plus qu'une remise en cause des discours de l'État.

DÉPASSER LES DISCOURS PROHIBITIONNISTES ET LES APPROCHES INSTITUTIONNELLES

La littérature sur les drogues en Afrique est marquée par sa perméabilité à des discours médiatiques et politiques. Ceux-ci nous semblent déconnectés des perceptions des drogues que peuvent avoir les populations locales. La production croissante de savoirs souvent informés par des mobiles politiques ou reprenant à leur compte des objets et des catégories venant du champ politique international s'explique aussi par la prévalence de rapports institutionnels commandés à des universitaires, ainsi que par les recherches de *think tanks* et d'acteurs qui reproduisent les discours prohibitionnistes des institutions. Cette littérature sur les drogues peut être divisée entre des approches médicales ; celles historiques et anthropologiques qui se sont mutuellement influencées ; et celles qui s'inscrivent dans une perspective criminologique, laquelle a progressivement été déconstruite depuis 20 ans.

Si l'on considère tout d'abord les discours communément véhiculés par les acteurs politiques sur les substances psychotropes en Afrique, plusieurs types se détachent, et sont partiellement relayés dans la littérature. Un premier type de discours présente ces substances comme extérieures ou étrangères au continent. Ils font des drogues un problème « occidental » ou « d'étrangers ». C'était particulièrement le cas pour l'ONU qui considérait qu'avant 1980 il n'y avait pas de problème d'usage de drogues en Afrique¹. Un second type de discours a émergé depuis les années 1990 quand les organisations internationales et certains États particulièrement actifs dans la lutte contre les drogues comme les États-Unis ont insisté sur l'absence de « préparation » du continent pour faire face aux problèmes posés par le commerce et la consommation de drogues². Certaines contributions du dernier numéro de *Politique africaine* consacré à la question des

1. N. Carrier et G. Klantschnig, *Africa and the War on Drugs*, Londres, Zed Books, 2012, p. 79.

2. « In the last few years, West African states began to wake up to the dangers of the drug trade, which is swamping their tiny economies and corrupting – or further corrupting – their politics. » J. Traub, « Africa's Drug Problem », *The New York Times*, 11 avril 2010.

Paysages moraux des drogues

drogues suggéraient ainsi que le continent aurait été en passe de devenir une plaque tournante³. Au début des années 1990, le Nigeria aurait été en voie de transformation en « *drug hub* », alors qu'à partir des années 2000 les organisations internationales ont pointé le risque que certains pays comme la Guinée-Bissau deviennent, sous l'effet du commerce de cocaïne, des « narco États ». Dans le contexte de la « guerre contre le terrorisme » après le 11 septembre 2001, c'est la Somalie, puis le Mali qui ont été décrits comme des terreaux propices au développement du « narco djihadisme », une notion devenue un lieu commun. Ces discours ont été appropriés par les élites politiques africaines qui savent en jouer pour se positionner au centre de l'agenda politique international et en tirer des rentes. Ils méritent d'autant plus d'être mis à distance qu'ils ont en commun de mettre en scène des sociétés incapables de faire face aux enjeux posés par les drogues. Ainsi en 2008 dans les pages du *Guardian*, Antonio Maria Costa, directeur exécutif de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), déclarait que « la cocaïne consommée en Europe transite par des pays appauvris d'Afrique de l'Ouest où les drogues provoquent une misère de la corruption, de la violence et une instabilité incommensurables⁴ ».

Dès les années 1950, des professionnels de la santé se sont intéressés à la consommation de drogues comme le cannabis. Ils portaient une attention particulière à certains groupes sociaux dits déviants ou problématiques, tels que des « Africains détribalisés », des « travailleurs migrants marginaux » ou une « jeunesse délinquante⁵ ». Ces premières études médicales sur les drogues pendant la période coloniale ont ouvert le champ d'un domaine de recherche encore dynamique et vaste, fondé sur des enquêtes quantitatives et des sondages visant à décrire l'évolution des pratiques de consommation⁶. Les enquêtes par questionnaires ont souvent été réalisées auprès de populations dites captives, dans les écoles, les hôpitaux et les prisons. Alors que les idiomes moralisants de la période coloniale tardive sont désormais remplacés par des termes plus techniques, l'accent mis sur les sous-groupes « à problèmes » ou « déviants » reste dominant. Ces travaux ne nous disent finalement que peu de choses sur la perception des substances et leurs appréhensions morales par les populations. L'article de van Dijk et Zerbo s'extrait de cette tradition et d'un protocole médical

3. R. Botte, « Économies trafiquantes et mondialisation. La voie africaine vers le "développement" ? », *Politique africaine*, n° 88, 2002, p. 131-150.

4. « *The cocaine used in Europe passes through impoverished countries in west Africa, where the drugs trade is causing untold misery, corruption, violence and instability.* » A. Maria Costa, « Every Line of Cocaine Means a Little Part of Africa Dies », *The Guardian*, 9 mars 2008.

5. H. Collomb, M. Diop et H. Ayats, « Intoxication par le chanvre Indien au Sénégal », *Cahiers d'études africaines*, n° 9, 1962, p. 139-44 ; T. A. Lambo, « Medical and Social Problems of Drug Addiction in West Africa: With Special Emphasis on Psychiatric Aspects », *West African Medical Journal*, vol. 14, n° 6, 1965, p. 236-254.

6. A. O. Odeje, « Status of Drug Use/Abuse in Africa: A Review », *International Journal of Mental Health and Addiction*, vol. 4, n° 2, 2006, p. 87-102 ; K. Peltzer, S. Ramlagan, B. D. Johnson et N. Phaswana-Mafuya, « Illicit Drug Use and Treatment in South Africa: A Review », *Substance Use and Misuse*, vol. 45, n° 13, 2010, p. 2221-2243.

pour mettre en lumière les perceptions des substances par leurs usagers, la relation à l'addiction et la manière dont elle engendre une perte de statut social.

En parallèle du champ médical, dans les années 1970, certains anthropologues ont commencé à interroger les usages des psychotropes⁷. L'étude de Brian Du Toit est une référence marquante parmi les rares travaux sur l'usage du cannabis sur le continent. Cette étude financée par les États-Unis s'inscrivait dans le cadre d'un projet de recherche sur le rôle du cannabis dans les sociétés sud-africaines⁸. Son ambition, en termes d'ampleur, de profondeur et de durée de recherche, n'a été égalée par aucune autre recherche académique sur le sujet depuis. Malgré son accent original sur l'historicité des drogues en Afrique, dans le sens où elle formulait des hypothèses sur les premiers usages de cannabis sur le continent et la diffusion de cette pratique au cours des derniers siècles, cette recherche avait peu à dire sur les perceptions des utilisateurs et des commerçants de drogues. Elle s'appuyait notamment sur des données linguistiques et les noms donnés aux cannabinaées, mais restait presque aussi normative et eurocentrée que la plupart des recherches cliniques menées à l'époque. Du Toit a eu un rôle marquant car il a aussi été un des premiers à proposer un panorama de la question des drogues sur le continent, étude assez similaire aux rapports actuels de l'ONUDC, avec néanmoins une faible attention portée aux variations entre les dynamiques locales et les pratiques. À l'inverse, les articles de ce dossier tentent de fournir un point de vue détaillé sur les perceptions des drogues. L'article de Klantschnig et Dele Adedeji montre ainsi qu'un même produit, le tramadol, au statut « gris », peut être perçu autant comme une drogue qu'un médicament, mais qu'indépendamment de cette question les usages qui en sont faits peuvent produire une acceptabilité.

Les recherches en sciences sociales sur le sujet n'ont connu de renouveau qu'à la fin des années 1990, coïncidant avec l'intérêt croissant des Nations unies et des bailleurs pour le commerce de l'héroïne et de la cocaïne sur le continent. Alors que les saisies de ces drogues faisaient les gros titres des médias, ces travaux appréhendant les drogues à travers un prisme criminologique ont été fortement marqués par les agendas de politique internationale. Le principal rapport commandé par les Nations unies a été *The Drug Nexus in Africa*⁹. Publié en 1999, il s'appuyait sur les contributions d'universitaires rattachés à l'université Eduardo Mondlane de Maputo, à la Faculté de médecine d'Addis-Abeba, à l'université d'Accra, à la SOAS (School of Oriental and African Studies) à Londres, ainsi qu'à l'Observatoire géopolitique des drogues à Paris. Le rapport mettait en évidence les dimensions sociales des drogues, qui avaient largement été ignorées par les

7. B. M. Du Toit, *Cannabis in Africa: A Survey of its Distribution in Africa, and a Study of Cannabis Use and Users in Multiethnic South Africa*, Rotterdam, Balkema, 1980 ; V. Rubin (dir.), *Cannabis and Culture*, La Haye/Paris, Mouton Publishers, 1975.

8. B. M. Du Toit, *Cannabis in Africa...*, op. cit.

9. UNODCCP, *The Drug Nexus in Africa*, New York, United Nations, 1999.

Paysages moraux des drogues

recherches que les institutions internationales avaient jusqu'alors commandées, donnant lieu à un renouveau conceptuel¹⁰.

Ce changement de perspective s'explique par la remise en cause de l'approche anhistorique et alarmiste des institutions internationales. Certains historiens ont critiqué les grilles de lecture des institutions et interrogé la généalogie des pratiques ainsi que les définitions des psychotropes en Afrique. Emmanuel Akyeampong et Stephen Ellis ont commencé à esquisser l'histoire du rôle de l'Afrique dans le commerce international de l'héroïne et de la cocaïne, tandis que Chris Duvall a repositionné le continent dans une histoire globale du cannabis¹¹.

Au cours des vingt dernières années, plusieurs travaux s'inscrivant dans la lignée de ces efforts ont également fait évoluer notre compréhension. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne les développements de marché légaux et illégaux à plus grande échelle et les réseaux d'acteurs qu'ils impliquent, remettant en cause ces catégories¹². Cependant, la proximité de nombre de travaux avec les acteurs politiques et l'utilisation de sources policières ont limité un engagement plus profond ou réflexif avec le monde des initiés des marchés des drogues. Ces derniers restent souvent représentés comme des criminels ou analysés à l'aune de constructions théoriques problématiques telles que les « États mafia » ou les « narco États¹³ », qui étaient pensés comme des déclinaisons des « États faillis ». Au mitan des années 2000, l'ONUDC et des bailleurs clefs ont ainsi repositionné la question des drogues en Afrique au centre de l'agenda politique international en l'inscrivant désormais dans la perspective de la « lutte contre le terrorisme ». Une grande partie des recherches et des publications sur le sujet ont repris à leur compte ces approches sécuritaires, en particulier pour le Sahel¹⁴ et l'Afrique de l'Ouest¹⁵. Les articles de Bencherif sur le Niger et le Mali, et ceux de Ricard et Kouamé sur la Côte d'Ivoire critiquent ces approches en montrant que différents acteurs considèrent que les commerces de drogues peuvent être bénéfiques économiquement à leur communauté et renforcer l'ordre existant.

10. H. Bernstein, « Ghana's Drug Economy: Some Preliminary Data », *Review of African Political Economy*, vol. 26, n° 79, 1999, p. 13-32; A. Klein, « Nigeria and the Drugs War », *Review of African Political Economy*, vol. 26, n° 79, 1999, p. 51-73.

11. E. Akyeampong, « Diaspora and Drug Trafficking in West Africa: A Case Study of Ghana », *African Affairs*, vol. 104, n° 416, 2005, p. 429-447; S. Ellis, « West Africa's International Drug Trade », *African Affairs*, vol. 108, n° 431, 2009, p. 171-196; C. S. Duvall, *The African Roots of Marijuana*, Durham, Duke University Press, 2019.

12. S. Ellis et M. Shaw, « Does Organized Crime Exist in Africa? », *African Affairs*, vol. 114, n° 457, 2015, p. 505-528; P. Gastrow, *Termites at Work: Transnational Organized Crime and State Erosion in Kenya*, New York, International Peace Institute, 2011; J. Cockayne, *Hidden Power: The Strategic Logic of Organized Crime*, Oxford, Oxford University Press, 2016; C. Cohen, « Development of the Brazilian Drug Market Toward Africa: Myths, Evidence and Theoretical Questions », *Journal of Illicit Economies and Development*, vol. 1, n° 2, 2019, p. 134-144.

13. P.-A. Chouvy, « The Myth of the Narco-State », *Space and Polity*, vol. 20, n° 1, 2016, p. 26-38.

14. W. Lacher, *Challenging the Myth of the Drug-Terror Nexus in the Sahel*, Accra, Global Commission on Drugs, 2013.

15. Voir par exemple J. Cockayne et P. Williams, *The Invisible Tide: Towards an International Strategy to Deal with Drug Trafficking through West Africa*, New York, International Peace Institute, 2009.

Les travaux adoptant un prisme criminologique ont aussi souvent employé des termes provenant des sphères politiques ou juridiques internationales, comme « addiction », « trafic de drogue » ou « crime organisé », avec peu d'égard pour les significations locales de la consommation de drogues, leurs commerces ou les modes de gouvernance de ces marchés¹⁶. La dépendance à cet ensemble de termes rend invisible les discussions morales sur les psychotropes et les significations que leurs utilisateurs, commerçants et producteurs leur attribuent. En outre, la plupart des travaux qui abordent ces objets sous un angle criminologique ne tiennent pas compte de la diversité des histoires et des expériences associées au khat, au cannabis ou à l'héroïne, qui ont toutes des trajectoires à la fois locales et mondiales. S'appuyant sur des recherches au Kenya, Neil Carrier a par exemple décrit le khat comme un « Paria global, héros national¹⁷ ». En contrepoint à ces approches, notre démarche repose sur l'idée que les « problèmes des drogues », en tant qu'enjeu public ne peuvent être compris sans analyser les significations attribuées aux substances psychoactives¹⁸, lesquelles sont restées largement ignorées. Le dossier s'appuie sur ces approches historiques et anthropologiques pour interroger la dimension morale des drogues en Afrique.

ROMPRE AVEC LES MÉTHODES ET LES DONNÉES VENANT « DU HAUT »

La rupture vis-à-vis des approches dominantes, à laquelle appelle ce dossier, revêt des enjeux méthodologiques importants. La majorité des travaux en sciences sociales, notamment ceux qui appréhendent les drogues sous un prisme criminologique, présentent des limites évidentes en la matière. Dans l'ensemble, ils ne permettent pas de saisir comment certaines drogues en sont venues à être intégrées à différents débats locaux sur leur utilisation vertueuse, leur commerce et leur contrôle. Ces analyses s'appuient en outre souvent sur des données officielles que l'on peut considérer comme biaisées et indignes de confiance¹⁹, dès lors qu'elles s'appuient uniquement sur les déclarations d'États aux systèmes et aux catégories statistiques très hétérogènes²⁰. Les données les plus courantes sont fondées sur les saisies et les appréhensions de substances par les forces de police. Elles sont souvent utilisées pour soutenir des affirmations sur les transformations

16. A. Klein, « Drug Problem or Medicrime? Distribution and Use of Falsified Tramadol Medication in Egypt and West Africa », *Journal of Illicit Economies and Development*, vol. 1, n° 1, 2019, p. 52-62.

17. N. Carrier, « A Respectable Chew? Highs and Lows in the History of Kenyan Khat », in G. Klantschnig, N. Carrier et C. Ambler (dir.), *Drugs in Africa: Histories and Ethnographies of Use, Trade and Control*, New York, Palgrave Macmillan, 2014, p. 125-144.

18. J. Goodman, A. Sherratt et P. E. Lovejoy (dir.), *Consuming Habits: Global and Historical Perspectives on how Cultures Define Drugs*, Londres, Routledge, 2014.

19. G. Klantschnig, M. Dimova et H. Cross, « Africa and the Drugs Trade Revisited », *Review of African Political Economy*, vol. 43, n° 148, 2016, p. 167-173.

20. B. Martin, *La production des statistiques internationales. Le cas de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC)*, Thèse de doctorat en science politique, Paris, Sciences Po, 2018.

Paysages moraux des drogues

des marchés illégaux, et ce alors qu'elles en disent probablement davantage sur l'intensité de l'application de la loi. Ces données constituent des outils pour les gouvernements leur permettant de signaler et de justifier leurs efforts dans la guerre contre les drogues : elles aident à reproduire des structures de pouvoir et à criminaliser les utilisateurs²¹ tout en permettant à ces États de légitimer leurs actions. Si les chercheurs ont déploré les faiblesses de ces données, celles-ci restent la principale source de représentation sur les psychotropes, permettant de dessiner des cartes des flux illicites souvent prisées des médias. Les articles de ce dossier évitent ainsi de s'appuyer sur de telles sources, qui peuvent être lues et interprétées comme des dispositifs politiques.

Une « nouvelle histoire des drogues » en Amérique latine a souligné l'importance de ces significations locales pour comprendre comment les sens donnés aux termes de « drogue », de « trafic » ou de « dépendance » ont été dictés par des considérations des pays consommateurs, et en particulier des États-Unis²². Dans les contextes africains, les historiens de l'alcool ont aussi exploré les significations sociales changeantes de la consommation d'alcool et leurs dynamiques globales dans les années 1990. Les méthodes mobilisées dans le cadre de ce champ de recherche plus développé sur l'alcool (le psychotrope légal le plus utilisé en Afrique) inspirent le numéro²³. Depuis les années 1980, la majorité des auteurs ont tenté d'aller au-delà du point de vue de l'État et ont questionné les approches qui faisaient de l'alcool un produit intrinsèquement problématique²⁴. Ce focus sur le contexte historique et le sens donné à l'alcool a permis de mettre en lumière l'existence de débats dans les sociétés africaines sur la « bonne consommation », et plus précisément sur la modération et l'abstinence, thèmes souvent marqués par le poids des discours religieux. Ces débats concernent d'abord les consommateurs, révélant des conflits de générations et de genre²⁵. La consommation d'alcool a donc pu servir de miroir pour analyser les sociétés africaines. Les quatre articles de ce numéro spécial montrent que les substances psychotropes provoquent des débats similaires. Les drogues analysées ici, cannabis, cocaïne et héroïne, mais aussi le tramadol, révèlent ainsi des débats entre groupes sociaux, entre commerçants aux intérêts économiques divergents, ou encore entre générations.

21. C. Allen, « Africa and the Drugs Trade », *Review of African Political Economy*, vol. 26, n° 79, 1999, p. 5-11.

22. I. Campos, *Home Grown: Marijuana and the Origins of Mexico's War on Drugs*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2012; P. Gootenberg, *Andean Cocaine: The Making of a Global Drug*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2008.

23. E. Akyeampong, *Drink, Power and Cultural Change: A Social History of Alcohol in Ghana, c. 1800 to Recent Times*, Oxford, James Currey, 1996; J. Willis, *Potent Brews: A Social History of Alcohol in East Africa, 1850-1999*, Oxford, James Currey, 2002; J. Crush et C. Ambler (dir.), *Liquor and Labor in Southern Africa*, Athens, Ohio University Press, 1992.

24. J. Willis, « Drinking Power: Alcohol and History in Africa », *History Compass*, vol. 3, n° 1, 2005, p. 1-13.

25. E. Akyeampong, *Drink, Power and Cultural Change...*, *op. cit.*

Notre effort s'inscrit dans un dialogue comparatif avec les recherches sur le sujet menées aux États-Unis ou en Amérique latine. Les travaux de Philippe Bourgois sur les usagers états-uniens²⁶ – que mobilisent ici plusieurs articles – ont mis en lumière l'importance des enjeux moraux des drogues, et l'articulation entre des logiques économiques, avec par exemple la mise en commun des ressources pour l'achat de doses d'héroïne, et des logiques sociales permettant de minimiser les risques et de reformer des communautés ou des liens de solidarité. Plus largement, les études sociologiques et ethnographiques menées en Amérique latine ont discuté les chaînes de valeurs de la cocaïne depuis sa production jusqu'à sa consommation et ses passages entre les mains de différents acteurs²⁷, les codes moraux liés à « la rue²⁸ » ou à des groupes comme les gangs²⁹, contribuant à montrer que la violence souvent attribuée aux drogues n'est pas liée à l'existence de marchés illégaux mais à certaines politiques publiques de sécurité et aux relations de patronages³⁰. Cela est d'autant le cas que certaines normes et pratiques liées aux économies des psychotropes peuvent encadrer l'usage de la violence à l'échelle de quartiers ou de villes³¹. Cette question traverse notamment l'article de Ricard et Kouamé sur les fumoirs d'Abidjan. Les auteurs montrent comment les interactions entre acteurs produisent une normalisation des points de vente et de consommation de drogues.

Depuis quelques années, ces travaux sur l'alcool et sur les drogues en Amérique latine contribuent à un renouveau de ceux sur les drogues en Afrique. David Anderson et Neil Carrier ont exploré les significations changeantes et les débats moraux sur la substance semi-légale qu'est le khat au Kenya³², tandis que Thembisa Waetjen interrogeait les transformations des perceptions de l'opium en Afrique du Sud³³. Des travaux ont aussi analysé les évolutions des discours moraux sur le cannabis au Nigeria depuis les années 1950³⁴ ou

26. P. Bourgois, *In Search of Respect: Selling Crack in El Barrio*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

27. F. E. Thoumi, *Illegal Drugs, Economy, and Society in the Andes*, Washington D. C./Baltimore, Woodrow Wilson Center Press/John Hopkins University Press, 2014; E. D. Arias et T. Grisaffi (dir.), *Cocaine: From Coca Fields to the Streets*, Durham, Duke University Press, 2021.

28. E. Anderson, *Code of the Street: Decency, Violence, and the Moral Life of the Inner City*, New York, W. W. Norton & Company, 2000.

29. D. Rodgers, « Bróderes in Arms: Gangs and the Socialization of Violence in Nicaragua », *Journal of Peace Research*, vol. 53, n° 5, 2017, p. 648-660.

30. M. van Dun, « Exploring Narco-Sovereignty/Violence: Analyzing Illegal Networks, Crime, Violence, and Legitimation in a Peruvian Cocaine Enclave (2003-2007) », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 43, n° 4, 2014, p. 395-418.

31. E. D. Arias, « The Dynamics of Criminal Governance: Networks and Social Order in Rio de Janeiro », *Journal of Latin American Studies*, vol. 38, n° 2, 2006, p. 293-325; G. Feltran, *The Entangled City: Crime as Urban Fabric in Sao Paulo*, Manchester, Manchester University Press, 2020.

32. D. Anderson et N. Carrier, « Khat in Colonial Kenya: A History of Prohibition and Control », *The Journal of African History*, vol. 50, n° 3, 2009, p. 377-397.

33. T. Waetjen, « Drug Dealing Doctors and Unstable Subjects: Opium, Medicine and Authority in the Cape Colony, 1907-1910 », *South African Historical Journal*, vol. 68, n° 3, 2016, p. 342-365.

34. A. Klein, « Trapped in the Traffick: Growing Problems of Drug Consumption in Lagos », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 32, n° 4, 1994, p. 657-677; G. Klantschnig, « Histories of Cannabis Use and Control in Nigeria, 1927-1967 », in G. Klantschnig et al., *Drugs in Africa...*, op. cit., p. 69-88.

Paysages moraux des drogues

autour du cannabis à l'Est de la République démocratique du Congo³⁵. Neil Savishinsky a aussi fourni un aperçu de telles représentations du cannabis parmi les fraternités d'inspiration rastafari de Baye Faal au Sénégal³⁶.

Tous les articles du dossier soulignent de la même manière cette diversité et les ambiguïtés des paysages moraux. Pour cela, ils ont dû mettre en place de nouvelles stratégies de recherche et contourner plusieurs obstacles méthodologiques. En particulier, van Dijk et Zerbo ont dû contourner les difficultés et les biais liés à l'acceptabilité des chercheurs sur ces terrains, à la peur du regard et de la stigmatisation sociale en se faisant aider par d'anciens usagers de drogues pour mener leurs entretiens. Cela a permis de mettre au jour le fait que le conflit moral que vivent les usagers sert de socle à ce qui semble être l'émergence d'une conscience communautaire. Dans une configuration urbaine similaire, l'approche de Ricard et Kouamé a ici consisté à se servir autant d'observations détaillées et d'entretiens avec les acteurs impliqués dans le commerce de drogue qu'avec les acteurs qui sont intéressés à la gestion de l'ordre et à la production de formes de régulation indirectes, ces acteurs étant plus facilement accessibles que les vendeurs. Ils remettent particulièrement bien en cause les concepts utilisés pour parler des drogues lorsqu'ils décrivent le vaste réseau d'acteurs qu'ils pourraient, dans une langue criminologique occidentale, appeler « crime organisé ». L'article de Klantschnig et Dele-Adedeji tire profit du statut quasi légal du tramadol pour mener des entretiens sur sa licéité et son commerce, une démarche inédite permise par de longs terrains d'enquêtes. Bencherif tire parti de l'existence d'une littérature sur la moralité des trafics au Sahara pour en saisir les différences avec sa propre recherche fondée sur des entretiens plus récents, laquelle met en lumière une transformation de ces paysages moraux. En s'appuyant sur ces méthodes immersives et des données originales, les articles de ce dossier proposent donc une entrée unique dans le monde des marchés des drogues, que ce soit de leurs consommateurs, régulateurs ou commerçants.

LA NOTION DE PAYSAGES MORAUX

Pour explorer les significations des drogues et leurs dimensions morales, nous avons choisi d'employer le terme de paysages moraux. Le terme de paysage renvoie à des structures et positions, sans qu'elles soient figées, avec différents points de vue individuels et sociaux, et pouvant être mises en crise ou contestées. On pourrait incidemment proposer le terme de *moral compass* pour décrire les perspectives individuelles et de groupes sur ces paysages. Celui-ci répondrait à l'idée

35. A. Laudati, « Out of the Shadows: Negotiations and Networks in the Cannabis Trade in Eastern Democratic Republic of Congo », in G. Klantschig *et al.*, *Drugs in Africa...*, *op. cit.*, p. 161-182.

36. N. Savishinsky, « Rastafari in the Promised Land: The Spread of a Jamaican Socioreligious Movement among the Youth of West Africa », *African Studies Review*, vol. 37, n° 3, 1994, p. 21.

que les acteurs naviguent et adoptent différents positionnements en fonction des contextes, mettant en place des arrangements à chaque fois différents. La notion de paysages moraux a ainsi permis aux auteurs de saisir ces enjeux à partir d'une diversité de positions d'observations et de perspectives d'acteurs.

Elle nous semble aussi plus appropriée que le terme voisin d'économies morales. Depuis plusieurs années, ce concept a connu un véritable succès au sein des études africaines pour penser les relations entre les attentes normatives et éthiques et les dynamiques économiques (ou n'ayant même parfois plus rien à voir avec l'économie) de différentes sociétés³⁷. Mais ce succès est plutôt lié à la diversité des usages qui en sont faits. La notion a pu permettre de rendre compte du point de vue des usagers et des acteurs de la corruption³⁸, de l'effet des politiques de libéralisation et des programmes d'ajustement sur les valeurs et pratiques individuelles autour de l'argent³⁹, des affrontements autour des élections pour souligner les tensions entre une morale dite civique et celle patrimoniale...⁴⁰. Elle semble être en train de se routiniser, perdant ainsi sa valeur heuristique.

Des paysages moraux fragmentés et peu consensuels

Dans le cadre de ce dossier, nous parlons de paysages moraux car les articles nous renvoient à des ensembles de principes et de valeurs très hétérogènes, qui sont propres à chacun des différents groupes sociaux présentés. Les paysages présentés sont largement fragmentés, peu consensuels, sinon à des échelles très localisées ou dans le cadre de communautés de pratiques spécifiques et relativement fermées.

Ces enjeux moraux, qui affectent la vie des usagers et des vendeurs, sont indissociables de différentes économies politiques, de configurations et d'alliances extrêmement localisées qui apparaissent ainsi dans chaque article. Dans le cas des marchés de tramadol à Lagos, les discours sur la substance et ses usages s'articulent à des intérêts matériels : ceux pécuniaires des marchands et ceux de la santé des usagers. Le concept de « quasi légalité » utilisé par Klantschnig et Dele-Adedeji permet de montrer que l'État, les vendeurs et les pharmaciens s'entendent localement pour définir en quoi consistent de bons et de mauvais usages du tramadol et tolérer ainsi certains commerces. À Abidjan comme à

37. J. Siméant, « Three Bodies of Moral Economy: The Diffusion of a Concept », *Journal of Global Ethics*, vol. 11, n° 2, 2015, p. 163-175.

38. J.-P. Olivier de Sardan, « A Moral Economy of Corruption in Africa? », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 37, n° 1, 1999, p. 25-52.

39. J. Wiegatz et E. Cesnulyte, « Money Talks: Moral Economies of Earning a Living in Neoliberal East Africa », *New Political Economy*, vol. 21, n° 1, 2016, p. 1-25.

40. N. Cheeseman, G. Lynch et J. Willis, *The Moral Economy of Elections in Africa: Democracy, Voting and Virtue*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020.

Paysages moraux des drogues

Lagos, la frontière entre les marchés légaux et illégaux semble tout aussi poreuse. Le fumoir d'Abobo est caractérisé par la fluidité des catégories de « licite » et « illicite ».

L'étude des relations entre des acteurs aussi divers que les vendeurs et les propriétaires des fumoirs, les leaders de quartiers, les chefs de syndicats ou *généraux* montre la formation d'une « communauté morale coercitive », notion utilisée par Ricard et Kouamé à la suite de Laurent Fourchard⁴¹ pour appréhender comment une communauté souveraine locale maintient un ordre social et moral. Des alliances entre différents acteurs sont donc en jeu à travers ces discours sur les drogues. Loin d'être des espaces isolés, les fumoirs étudiés s'intègrent dans des formes de gestion des « quartiers » qui prolongent celles des crises électorales ivoiriennes. Ces alliances répressives et régulatrices se retrouvent chez certains groupes touaregs du Nord du Niger ou du Mali, mais aussi à Ouagadougou, avec l'émergence de communautés d'usagers qui se définissent par des tensions entre inscription dans l'ordre moral de leurs sociétés et leurs addictions.

Plusieurs précautions sont de mise quant à cette idée des paysages moraux fragmentés. En termes empiriques, même s'ils nous donnent accès à la spécificité de configurations urbaines denses et à des arrangements autour des points de ventes et de consommation dans des quartiers dits subalternes ou de classes dites dangereuses, les travaux présentés ici sont extrêmement localisés. Ils sont aussi limités à l'Afrique de l'Ouest. Il en serait sûrement autrement dans certains townships d'Afrique du Sud ayant historiquement manifesté leur opposition à l'État et au régime d'apartheid, ou dans certaines zones rurales de production de cannabis ou de khat⁴². Par ailleurs, nous n'oublions pas l'existence de communautés, comme celles des rastafaris, qui ont développé leurs identités en contrepoin des normes dominantes⁴³, l'utilisation du cannabis par Fela Kuti pour remettre en cause la dictature militaire nigériane, ou plus récemment les chansons de Davido comme « Fan Mi ». Mais il nous semble que ces discours et ces pratiques se caractérisent soit par une forme d'élitisme, soit par leurs projets volontairement utopiques.

Des pratiques de résistance et de contestation limitées

La seconde raison pour laquelle nous avons proposé le terme de paysages moraux tient au fait que les contributions du numéro soulignent l'absence d'une claire remise en cause des discours prohibitionnistes sur les drogues. Nous

41. L. Fourchard, « Mobilisations contre le gangstérisme et production d'une communauté morale coercitive en Afrique du Sud » [en ligne], *European Journal of Turkish Studies*, n° 15, 2012, <<https://journals.openedition.org/ejts/4692>>, consulté le 26 juillet 2021.

42. C. A. Suckling, « Chain Work: The Cultivation of Hierarchy in Sierra Leone's Cannabis Economy », *Review of African Political Economy*, vol. 43, n° 148, 2016, p. 206-226.

43. N. Savishinsky, « Rastafari in the Promised Land... », art. cit., p. 21.

savons qu'en Amérique latine les groupes impliqués dans des activités de commerces peuvent interdire à leurs membres de consommer des drogues, interdire la consommation dans certains espaces ou communautés, et être *in fine* en faveur d'un ordre moralement conservateur. Mais on peut aussi identifier sur le sous-continent américain des imaginaires notamment portées par des chansons⁴⁴ ou des films⁴⁵, eux-mêmes suscités par des réseaux de trafiquants. S'appuyant sur une certaine représentation des « bandits sociaux » et une « narco esthétique », ces vecteurs ont contribué à la naissance d'une narco culture⁴⁶ dotée d'éthiques spécifiques, tout en nourrissant certaines formes de masculinités⁴⁷. À l'inverse, les paysages moraux discutés ici remettent très peu en cause les discours dominants sur les drogues, sans pour autant forcément apparenter ces dernières à des menaces. Ces paysages moraux sont davantage marqués par l'accommodement et l'acceptabilité sous conditions.

Cette configuration nous a semblé être mieux saisie par le terme de paysages. En effet, chez E. P. Thompson, l'idée d'économie morale permet de montrer que les révoltes paysannes du XVIII^e siècle reposent sur « un consensus populaire portant sur la légitimité ou l'illégitimité de pratiques telles que vendre les céréales, moudre les grains ou préparer le pain⁴⁸ ». Thompson distingue cette économie morale d'une économie politique alors en train de se formaliser et amenant les groupes dominants à se détacher de leurs anciennes obligations morales. Il met ainsi en lumière le passage d'un système de biens « pré marché », qui est une économie « dans le social⁴⁹ », à un champ économique autonome. Ce processus de désencastrement traverse implicitement plusieurs travaux académiques et d'expertise sur les drogues. Ces dernières années, on a ainsi pu parler de l'émergence de marchés locaux des drogues, notamment au Sahel, en Guinée-Bissau ou au Mozambique, à travers des termes comme « ubérisation du commerce » ou « fragmentation des monopoles commerçants⁵⁰ ». Ces désenregistrements sont considérés comme précurseurs de l'émergence de nouvelles

44. P. Sneed, « Bandidos de Cristo: Representations of the Power of Criminal Factions in Rio's Proibidão Funk », *Latin American Music Review/Revista de Música Latinoamericana*, vol. 28, n° 2, 2007, p. 220-241.

45. C. Cohen, *Politiques des images dans les conflits armés contemporains : cas de l'insurrection de Boko Haram et de la violence urbaine liée au Primeiro Comando da Capital à São Paulo*, Thèse de doctorat en science politique, Paris, Sciences Po, 2017.

46. M. L. Rojas-Sotelo, « Narcoaesthetics in Colombia, Mexico, and the United States: Death Narco, Narco Nations, Border States, Narcochinguadazo? », *Latin American Perspectives*, vol. 41, n° 2, 2014, p. 215-231.

47. H. Malcomson, « Negotiating Violence and Creative Agency in Commissioned Mexican Narco Rap », *Bulletin of Latin American Research*, vol. 38, n° 3, 2019, p. 347-362.

48. « A popular consensus as to what were legitimate and what were illegitimate practices in marketing, milling, baking. » E. P. Thompson, « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past and Present*, n° 50, 1971, p. 79.

49. D. Fassin, « Vers une théorie des économies morales », in D. Fassin et J.-S. Eideliman (dir.), *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte, 2012, p. 19-47.

50. J. Hanlon, « The Uberization of Mozambique's Heroin Trade », *LSE Working Paper Series*, n° 18-190, Londres, London School of Economics and Political Science, 2018.

Paysages moraux des drogues

communautés morales, sans que cela ne soit étayé empiriquement – ni que cela se retrouve dans le dossier. De l'autre côté, les travaux de James C. Scott⁵¹ sur l'économie morale des paysans d'Asie du Sud-Est mettent en lumière des formes discrètes de résistance populaire face à l'État et aux élites⁵². Scott insiste sur les différentes stratégies qui sont adoptées au quotidien par les paysanneries, et sur ce qu'elles révèlent des conceptions morales des dominés et de la manière dont, dans certains cas, il apparaît possible et justifié de faire usage de la violence. Si les contributions du numéro mettent en lumière des pratiques de contournement de la prohibition, elles ne montrent pas de pareilles formes de résistances.

On pourrait formuler l'hypothèse que cette pluralité des paysages moraux, questionnés dans le dossier, et leur faible propension à contester les ordres dominants s'expliqueraient par l'absence d'un marché des drogues suffisamment fort et structuré. À rebours des discours dominants portés par les institutions internationales, le développement du commerce et de la consommation à l'échelle du continent – dont atteste le numéro – ne mènerait donc pas à l'émergence d'une contre-culture.

L'attention portée aux expériences et aux conflits moraux que vivent les usagers de drogues de Ouagadougou montre ainsi que ces derniers sont largement insérés dans la société et l'ordre dominant. Ils cherchent à concilier leurs addictions avec les attentes sociales de leurs familles ou de leurs employeurs, déterminants d'une « bonne vie », ce qui peut susciter des « crises morales ». À Ouagadougou, cette période d'addiction et d'immobilité sociale est associée à celle de la jeunesse et peut ainsi être tolérée. Cette ambiguïté se retrouve dans le cas du tramadol à Lagos, qui est vu comme un médicament, mais qui permet aussi, malgré une consommation en dehors du cadre médical ou légal, de meilleures performances au travail, ce qui en fait un produit moralement acceptable. Tous les articles présentés montrent donc comment les acteurs sociaux cherchent à cadrer les comportements de consommation et de commerce sans les interdire complètement.

Dans la lignée des thèses sur la criminalisation de l'État⁵³, les articles interrogent aussi la manière dont les États et les acteurs sociaux se jouent de ces normes pour mieux affirmer leur pouvoir. Les discours des élites touarègues sur le commerce des drogues doivent être analysés comme des tentatives d'encadrer les populations pratiquant les trafics et de définir ce qui est licite ou non en termes de pratiques et de référents, en particulier les formes de sous-traitances ou de convoys. Le dossier mettant en lumière différents phénomènes de négociations ou d'accommodements, on pourrait ainsi suggérer que les commerces et les consommations de drogue participent plutôt au renforcement des ordres sociaux

51. J. C. Scott, *The Moral Economy of the Peasant: Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, New Haven, Yale University Press, 1976.

52. J. C. Scott, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 2019.

53. J.-F. Bayart, S. Ellis et B. Hibou, *The Criminalization of the State in Africa*, Oxford, James Currey, 1999.

existants et des autorités morales qui produisent des discours sur les drogues. Ainsi, à Ouagadougou, la normalisation des pratiques et la « bonne vie » recherchée par les consommateurs limitent les possibilités de ruptures. De la même manière, dans les régions septentrionales du Mali et du Niger, il ne semble pas y avoir d'exclusion globale des acteurs des trafics de drogue de la part des élites touarègues, mais plutôt un effort pour cadrer moralement leurs activités en posant des conditions et des limites : ces activités ne doivent pas donner lieu à une autonomisation des mercenaires, ni à une politisation, et doivent bénéficier à la communauté. Les élites touarègues interrogées par Bencherif reconnaissent que le trafic peut produire une respectabilité et même une forme de notabilisation, notamment à travers les pratiques matrimoniales et la dot.

Dans ces conditions, la consommation et le commerce des drogues semblent pouvoir s'intégrer à l'ordre dominant sans le mettre en péril. À Abobo, les consommateurs peuvent être assimilés à des « dangers » dans certains discours, tout en étant en pratique tolérés, normalisés, dès lors que les économies illégales bénéficient aux agents de l'État ou aux gardiens de l'ordre urbain. La carrière attractive de propriétaires de fumoir serait au cœur des projets de reconversion d'anciens « microbes » qui veulent rompre avec la délinquance. À Lagos, les acteurs publics et privés impliqués dans la distribution de tramadol sont également engagés dans des stratégies de normalisation et de partage des rentes, qu'ils se disputent à travers les débats sur les pratiques licites ou illicites. Dans tous ces cas, on ne voit pas poindre clairement des nouveaux registres contestataires, de nouvelles formes de mobilisation ou de rhétorique mettant en cause l'ordre établi. La prohibition morale et les contraintes pesant sur la vente et la consommation font elles-mêmes l'objet d'acceptation et d'accommodement de la part des consommateurs et des vendeurs, tant que leurs pratiques restent tolérées ou sujettes à négociation.

Une régulation morale prise en charge par une multitude d'acteurs

La portée contestataire limitée de ces représentations morales met finalement en lumière l'efficacité des dispositifs de contrôle sociaux et des formes de régulations morales qui semblent alignés sur ceux visant la prohibition portés par les États.

Les contributions du numéro soulignent ainsi les passerelles entre les discours internationaux, venus par le haut établir la centralité des approches prohibitionnistes, en encourageant notamment les États à adopter des interdictions, et la gestion au quotidien de cette prohibition par l'entremise de la loi, des agents de l'État ou d'autorités morales telles que les pasteurs, les imams ou les sorciers. Klein a déjà décrit les discours d'inspiration religieuse sur la consommation de drogues dans les centres de rééducation chrétiens du Sud-Ouest du Nigeria et la manière dont celles-ci sont « identifiées comme l'instrument du diable et

condamnées comme intrinsèquement mauvaises⁵⁴ ». Cette morale prohibitionniste se retrouve dans les discours sur le danger des drogues et la nécessité d'une rédemption que discutent Klantschnig et Dele-Adedeji. Elle peut être également alimentée par des organisations non gouvernementales luttant contre la toxicomanie, ainsi que le montrent van Dijk et Zerbo à Ouagadougou, ou encore par des chefs traditionnels, comme l'expliquent Kouamé et Ricard à Abidjan. Ces chefs traditionnels, tout particulièrement, semblent s'être appropriés les discours prohibitionnistes des États coloniaux, renouvelés par la « guerre contre les drogues » des années 1980. Un consensus moral et social sur la prohibition se serait ainsi instauré chez ces différents agents institutionnels, limitant la possibilité de débats sur la légalisation des drogues, ou les cantonnant à la question de la production de cannabis pour l'exportation.

Une attention plus poussée mériterait donc d'être accordée aux discours et aux pratiques de ces religieux, de ces autorités traditionnelles et de ces ONG en matière d'encadrement de la drogue. Ces entrepreneurs moraux, qui peuvent parfois plaider pour une prise en charge des addictions et des usagers, nous semblent majoritairement défendre des conceptions moralisantes sur le danger des drogues, et favoriser une forme de criminalisation des vendeurs. À l'heure où l'Afrique du Sud légalise la consommation de cannabis, et où certains États comme le Lesotho, le Maroc, le Malawi ou le Ghana envisagent de libéraliser sa production, il semble crucial de comprendre le rôle de ces acteurs dans la production d'un débat sur les politiques publiques ayant trait aux drogues ■

Corentin Cohen

Department of Politics and International Relations,
University of Oxford

Gernot Klantschnig

University of Bristol

54. A. Klein, « "Have a Piss, Drink Ogororo, Smoke Igbo, but don't take Gbana". Hard and Soft Drugs in Nigeria: A Critical Comparison of Official Policies and the View on the Street », *Journal of Psychoactive Drugs*, vol. 33, n° 2, 2001, p. 117.